

# JUGEMENT DES COMPTES ET SANCTIONS DE FAUTE DE GESTION

 **Dates et durée à convenir**

 **Lieu à convenir**

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé



## OBJECTIFS

Permettre aux cadres bénéficiaires de maîtriser les techniques et outils du jugement des comptes et de la sanction des fautes de gestion.



## LES + DE VOTRE FORMATION

- La méthodologie utilisée privilégiera les aspects opérationnels en s'appuyant sur les expériences des participants et facilitant les transferts de compétences à travers des mises en situations professionnelles. La formation comprendra des exercices, études de cas appliqués aux situations des participants.



## PUBLIC CONCERNÉ

Inspection Générale d'Etat  
Inspection Générale des Finances  
Magistrats de la Cour des Comptes



## BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours



## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

### Module 1

#### Les principes et champs d'application régissant le contrôle juridictionnel ;

- La notion de comptes en état d'examen ;
- La démarche du contrôle juridictionnel ;
- Le manquement aux obligations du comptable public : le constat d'absence de préjudice causé à l'organisme, le constat d'existence de préjudice causé à l'organisme, la mise en débat, le déchargement ou quitus.
- La notion de prescription des créances de L'État.

### Module 2

#### La procédure en matière de discipline financière

- La saisine;
- Le déclenchement des poursuites;
- L'instruction et ses suites;
- Les droits de la défense;
- Le jugement;
- La décision.

### Module 3

#### Les sanctions de faute de gestion

- Identifier les organisations visées par le contrôle;
- Identifier les faits relevant des fautes de gestion;
- Lister les corps de contrôle pouvant saisir la cour pour les fautes de gestion;
- Appliquer la procédure d'instruction des fautes de gestion : le cadre légal, droits et devoirs des mis en cause, les étapes de l'instruction;
- Caractériser les sanctions de la faute de gestion et les conditions d'application;
- Appliquer les sanctions aux mis en cause;
- Définir les voies de recours des mis en cause : procédure et délais;
- Rédiger les rapports à produire : typologie et formalisme.



présentiel ou @learning



présentiel ou @learning



présentiel ou @learning



**Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation